Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 16 (1986)

Heft: 2

Rubrik: SOS consommateurs : fâcheux bruits, drôles de rumeurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOS CONSOMMATEURS



Fâcheux bruits, drôles de rumeurs

Elle court, elle court la Rumeur...c'est le titre d'un très sérieux livre, écrit par un très sérieux sociologue. Et voilà qu'à Paris vient de se créer un très officiel Institut chargé d'étudier les mécanismes de la rumeur, tandis qu'à Genève, des étudiants y consacrent des travaux universitaires.

Qu'est-ce qu'une rumeur? Un bruit contagieux, qui se répand de bouche à oreille, généralement faux et dont l'origine est mystérieuse? Ouelque chose qui ressemble au vieux jeu du téléphone, le mot de départ, susurré à l'oreille du voisin, complètement transformé chez le dernier joueur? La psychologie de la rumeur est passionnante: qui la répand, pourquoi, jusqu'où va-t-elle, quels sont ses cycles? Politiques, idéologiques, sociales, tout un monde les rumeurs... et vieilles comme le monde aussi.

Les rumeurs consommateurs

Les rumeurs n'épargent aucun domaine des activités humaines, et il existe des rumeurs aussi dans le domaine de la consommation. Certaines sont tenaces, d'autres dangereuses, mais oui. En voici quelques-unes; et même si votre vieil ami, votre meilleure voisine, votre chère parente vous certifient qu'elles sont vraies, «promis-juré», n'y croyez pas et rétablissez la vérité. Les trois internationales (!) ont aussi été soigneusement étudiées par l'Institut cité plus haut.

1. Le tract alimentaire «anticancer» dit de Villejuif

Il fait sérieux, car ceux qui y croient en toute bonne foi, sont parfois eux-mêmes des gens fort sérieux, à savoir les... enseignants. Selon les chercheurs francais, 98% des instituteurs l'avant recu ou propagé, le pensent sérieux.

Infirmières visiteuses, médecins, pharmaciens, diététiciennes ont eu et ont encore beaucoup de peine à faire comprendre au public qu'il s'agit d'une liste «bidon». Les gens y croient parce qu'ils veulent y croire. Ce tract qui n'émane PAS du tout du centre anticancéreux de Villejuif (les chercheurs de ce centre ont porté plainte... mais contre qui, puisque le tract est anonyme, sinon qu'il porte abusivement le nom de leur laboratoire...). Rien n'y fait. Depuis 1976, et malgré toutes les mises en garde des associations de consommateurs et des autorités, comme du Centre lui-même, la liste des produits alimentaires et additifs soidisant cancérigènes continue à faire son vilain petit travail. Les produits mentionnés sont aberrants: un seul exemple, celui de... l'acide citrique, le vulgaire citron, quoi. Déchirez ce machin si vous le possédez, et refusez-le si on vous l'offre.

2. Le mythe de la chaise d'invalide

Une vieille rumeur, celle-là... elle a plus de... 40 ans! Avec des variables elle a fait plusieurs fois le tour de la terre, et elle resurgit périodiquement. C'est une des plus étudiées par les spécialistes... A l'origine on disait qu'il fallait récolter les paquets de cigarettes vides. Quand on en avait plusieurs milliers, on disait qu'on pouvait faire gagner un fauteuil à un invalide (ou un chien pour un aveugle...). La technologie des emballages progressant, la rumeur a suivi. Furent successivement l'objet de la récolte: les capsules de bouteilles, les tirettes de boîtes de conserves, les couvercles de yogourts, et voilà que ces temps la rumeur porte sur les «codes-barres» figurant sur bien des produits, ou sur les couvercles-alu des capsules de crème à café! Cette rumeur est infondée. Les personnes qui vous conseillent la récolte sont incapables de dire où exactement il faut envoyer les objets (C'est pourquoi de nombreux consommateurs s'adressent à la FRC ou à d'autres associations). Bien évidemment ni les fabricants, ni les associations d'invalides, ni les homes et maisons, ne peuvent faire quoi que ce soit. A l'origine de la rumeur, plusieurs confusions: la récolte d'aluminium, le fait qu'aux USA certains fabricants font des campagnes publicitaires où ils versent à des œuvres un pour cent sur les ventes: tout cela peut enrichir et propager la rumeur.

Et si vous avez récolté des capsules alu, apportez-les au centre de tri, vous aurez au moins protégé l'environnement... à défaut de fauteuil roulant.

3. La rumeur des lentilles de contact

Elle vient des USA, qu'elle a traversés de bout en bout, et la voici en Europe où même des entreprises l'ont diffusée en toute bonne foi parmi leurs ouvriers! La rumeur cite le cas de deux ouvriers qui auraient manié un disjoncteur et provoqué un arc électrique. Sans qu'ils s'en rendent compte (!) leurs lentilles de contact se seraient alors collées à leur cornée: en enlevant leurs lentilles la cornée aurait été arrachée! Et les auraient rendus aveugles. Affreuse histoire, heureusement fausse! Bien que les médias l'aient diffusée.

Si vous portez des lentilles: votre médecin ophtalmologue (oculiste) et votre opticien vous informeront sur les problèmes et précautions à prendre.

Et maintenant si vous voulez vous amuser et si vous avez la chance de posséder un recueil complet des Fables de La Fontaine relisez (et découvrez peut-être) celle que le fabuliste a consacrée à la rumeur... elle est peu connue, on ne l'apprend pas à l'école, mais quel humour, quelle saveur et quelle actualité dans cette histoire de L'Homme qui accoucha d'un Œuf! J. Ch.

Prochain article: «Le pain quotidien».



- Tu n'as pas honte, sale menteur! Je ne t'ai pas donné de coup de poing... tu en veux un autre?

(Dessin de Christian-Cosmopress)